

CDI Régisseur.se des oeuvres

- Structure : Le Palais de Tokyo
- Direction : Direction de la production
- Rattachement hiérarchique direct : Responsable de la régie des œuvres et des salles

Contexte juridique :

Le Palais de Tokyo est une société par actions simplifiées (SAS) de droit privé, l'actionnaire unique étant l'Etat. Le Palais de Tokyo, pour exercer son activité, a signé une délégation de service public avec le Ministère de la Culture et de la Communication. L'équipe est constituée d'environ 80 salariés.

Description du poste :

Sous l'autorité de la responsable de la régie des œuvres et des salles, et en collaboration avec l'ensemble des services de la direction de la production des expositions et la direction de la programmation artistique, le ou la régisseur.e des œuvres a les missions principales suivantes :

EXPOSITIONS

Anticiper la logistique des mouvements d'œuvres

- Préparer et mettre à jour les listes des œuvres, analyser leurs conditions d'accrochage et de présentation
- Assurer la coordination des prêts avec les prêteurs
- Etudier et négocier les conditions d'assurance, de transport, de livraison, d'acheminement sur site, des œuvres, (anticipant les éventuelles difficultés liées aux accès sur site), au regard des capacités financières et les délais de production
- Veiller à l'adéquation des propositions de présentation scénographiques avec les conditions de prêts et conditions de conservation préventive des œuvres

Organiser du point de vue administratif et juridique les mouvements d'œuvres

- Formaliser les accords de prêt récapitulant les conditions d'assurance, de transport et les conditions d'exposition
- Être force de propositions pour l'optimisation des opérations de transport et d'emballage, en étant sensibilisé aux enjeux de développement durable
- Rédiger les dossiers de consultation pour les marchés transport en proposant d'éventuelles options, puis analyser les offres reçues en vue de la notification de l'attributaire
- Coordonner l'ensemble des échanges avec l'assureur du Palais de Tokyo
- Coordonner les éventuelles opérations de restauration, d'encadrement et de constat des œuvres avec les restaurateurs
- Elaborer avec le service de la régie des expositions le planning d'enlèvement, de livraison, de déballage/emballage, de constat d'état et d'accrochage des œuvres, la venue des convoyeurs et la présence des commissaires et veiller à sa mise à jour sur le planning partagé du Palais de Tokyo

- Participer à la rédaction du plan de prévention et du plan de sauvegarde des œuvres, en lien avec la responsable de la régie des œuvres et le responsable de la régie des expositions.

- Réaliser le cahier de maintenance de chaque exposition réunissant notices d'œuvres et protocoles d'activation

Superviser la livraison et la maintenance des œuvres sur site

- Veiller à la bonne coordination des opérations de livraison sur site, avec l'ensemble des directions concernées, au regard de l'activité globale du site (direction du développement, direction du bâtiment, direction de la communication, direction des publics)

- Veiller à la bonne répartition des arrivées d'œuvres au regard des capacités des transporteurs, des convoyeurs, des commissaires et des équipes de montage, de constat et d'accrochage

- Préparer et réaliser tout ou partie des constats d'état

- Superviser l'installation des œuvres et encadrer les équipes de montage œuvres

- Mettre à jour le planning des livraisons, déballage/emballage, constat, accrochage, pendant le montage des expositions, sur le planning partagé du Palais de Tokyo

- Veiller à l'application des conditions de sécurité applicables aux opérations des prestataires dont [le.la](#) régisseur.e d'œuvres est l'interlocuteur.trice

- Réaliser la maintenance quotidienne des œuvres de l'exposition et organiser les opérations de constats intermédiaires par les restaurateurs

Estimer, mettre à jour et contrôler le budget pour son activité

- Préparer et actualiser les budgets prévisionnels au regard des listes d'œuvres, des configurations de coproduction ou d'itinérance

- Engager les dépenses associées, dans le respect des règles de la commande publique, et suivre leur liquidation

- Participer à la conclusion des réconciliations avec les coproducteurs ou les partenaires

- Archiver les projets et rédiger leur bilan

RESERVES

Le.la régisseur.e d'œuvres est en charge, avec l'ensemble de l'équipe de la régie des œuvres, de la gestion des entrées et sorties d'œuvres, des opérations d'inventaire et de gestion des stocks de fournitures, matériels et produits.

PROFIL / EXPERIENCE

- Formation en art ou en régie des œuvres,
- BAC +3 minimum et expérience de trois ans à un poste équivalent,
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit,
- Maîtrise du parc informatique (Excel, Word...)
- Connaissance des procédures administratives relatives au prêt d'œuvres, ainsi qu'aux commandes publiques
- Connaissance des fondamentaux en conservation préventive, accroche et manipulation des œuvres d'art,
- Capacité d'organisation et de gestion d'équipe, aisance rédactionnelle, autonomie, habileté technique et dynamisme

CONDITIONS D'EXERCICE :

CDI à pourvoir au 13 décembre 2021 - Horaires collectifs (10h-18h30 avec 1h déjeuner et 16 jours de repos compensateurs pour une année pleine) Statut Cadre 1 au salaire plancher de la catégorie à négocier selon profil.

Candidature (lettre de motivation, CV, disponibilité et prétentions salariales et) à adresser à la boîte mail recrutements@palaisdetokyo.com cc lisaseantier@palaisdetokyo.com (Directrice de la Production) et stephanihab@palaisdetokyo.com (Responsable de la régie des œuvres et des salles)